



L'École supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté est un établissement d'enseignement supérieur de la musique (association loi 1901) créé à l'initiative et avec le soutien du ministère de la Culture, ainsi que celui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Dijon, le Grand Chalon et l'université de Bourgogne. Elle délivre le DNSPM, le diplôme d'État de professeur de musique et, en convention avec l'université de Bourgogne, une licence de pratique musicale spécialisée.

L'École supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté recrute :

Un directeur adjoint responsable pédagogique et artistique (H/F)

Contrat à durée indéterminée (détachement de la FPT possible) à temps plein
Niveau cadre de la convention collective des organismes de formation selon expérience
Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2019 au plus tard

Un assistant administratif polyvalent (H/F)

Contrat à durée déterminée – 28 heures/semaine pouvant évoluer vers un CDI à temps plein
Convention collective des organismes de formation – niveau C
Prise de fonction : poste à pourvoir dès que possible.

Plus d'information sur les deux postes sur le site de l'ESM : www.esmbourgognefranchecomte.fr